

L'ONCTION DES MALADES D'APRÈS SAINT JACQUES

A la fin de l'Épître de saint Jacques, il y a un bref « Manuel de Discipline » (Jc 5, 12-20), dont un des thèmes est l'onction des malades par les presbytres (5, 14-16) :

Quelqu'un parmi vous est-il malade ? Qu'il appelle les presbytres de l'Eglise et qu'ils prient sur lui après l'avoir oint d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le patient et le Seigneur le relèvera. S'il a commis des péchés, ils lui seront remis. Confessez donc vos péchés les uns aux autres et priez les uns pour les autres, afin que vous soyez guéris. La supplication fervente du juste a beaucoup de puissance.

I. LES PRESBYTRES

Ce sont les *presbytres* (ou « anciens ») qu'on doit appeler en cas de maladie (5, 14a). Il s'agit des chefs de l'église et non pas simplement de membres plus âgés de la communauté. L'épître de Jacques ne connaît pas encore des évêques tels que nous les trouvons chez Paul (Ph 1, 1). Ce qu'elle a en vue, ce sont les « presbytres » établis par les communautés chrétiennes à l'analogie des « anciens » des synagogues juives. D'après les Actes et les épîtres plus tardives, des presbytres chrétiens apparaissent à Jérusalem¹ et en Asie². Ils étaient placés sous l'autorité des apôtres

1. Ac 6, 1-6 ; 11, 30 ; 15, 2 ss. ; 16, 4 ; 21, 28.

2. Ac 14, 23 ; 20, 17 et 28 ; 1 Tm 4-14 ; 1 P 5, 1-5.

ou de leurs pairs, ceci étant présupposé dans Jacques aussi. Ici, en effet, les instructions destinées aux presbytres sont données par un certain Jacques qui, pleinement conscient de son pouvoir prophétique, adresse son exhortation aux douze tribus d'Israël (Jc 1, 1 ; 5, 14). Quant à savoir qui était le véritable auteur, la question reste ouverte ; mais le nom Jacques renvoie sans doute au « frère de Jésus » qui était vers les années 42 à 62 après Jésus Christ à la tête de l'église de Jérusalem. A cause de ses tendances judéo-chrétiennes³, celui-ci était bien vu dans les milieux juifs⁴. Il convient de remarquer qu'au moment du retour de Paul à Jérusalem en 58 après Jésus-Christ, la communauté primitive est dirigée par Jacques et un collège de presbytres (Ac 21, 18). En tout cas, le Jacques qui se cache derrière notre épître ne considère pas les presbytres ou « anciens » comme de simples laïques en les appelant à oindre les malades. Certes, on ne peut jamais tracer une ligne de démarcation nette entre serviteurs de la Parole et laïques, mais néanmoins, et bien qu'en principe tous les fidèles aient part aux mêmes fonctions et aux mêmes dons, dans la pratique on leur reconnaissait des tâches et des dons différents (1 Co 14, 2 ss.), et Jacques présuppose chez les presbytres une compétence particulière⁵.

II. L'ONCTION

Mandatés par Jésus, les douze apôtres ont pu guérir par une *onction* de nombreux malades (Mc 6, 13). En conformité avec cela, Jacques exhorte les presbytres à accomplir la même œuvre de charité (Jc 5, 14). Suivant une comparaison avec les différents types d'onction qu'on trouve dans la Bible, nous devons étudier ci-dessous l'onction des malades comme appartenant au type *f*).

3. Ac 15, 14-21 ; 21, 20 ; Ga 2, 12.

4. JOSEPHE, *Antiquités juives*, 20, §§ 200-203 ; Hégésippe, d'après EUSÈBE, *Histoire ecclésiastique*, L. II, ch. 23, §§ 3-20.

5. Jc 5, 16 : prière du « juste » ; 5, 17 : comparaison avec Elie.

Dans le monde de l'Ancien Testament⁶, du judaïsme postexilien, du christianisme primitif et de l'Eglise ancienne⁷, l'onction se rencontre dans les contextes suivants :

a) Lors du *couronnement d'un roi*⁸. Le roi attendu du temps du salut était appelé, dans le judaïsme et le christianisme, le Messie, l'Oint⁹.

b) Lors de la *consécration d'un prêtre*¹⁰. Le judaïsme postexilien comporte deux sortes de dignitaires oints, l'un politique, tel que Zorobabel, et l'autre sacerdotal, tel que Josué (Za 4, 14). Aussi bien, dans la Communauté de Qumrân, on appelait Messie non seulement le roi idéal, mais également le prêtre idéal des derniers temps (1 QS 9, 11). Dans le christianisme ancien, la consécration des prêtres a été étendue à celle des baptisés, une onction ayant ainsi été jointe au baptême¹¹.

c) Lors de la *vocation d'un prophète*¹².

d) Lors de la *consécration d'objets de culte*¹³.

e) De même que pour le *traitement des plaies* (Is 1, 6 ; Lc 10, 34), la Loi prescrivait une onction pour la *purification des lépreux* aussi (Lv 14, 15-18 et 26-29).

6. D. LYS, « L'onction dans la Bible », *Etudes théologiques et religieuses* 29 (1), 1954, pp. 3-54 ; J. A. THOMPSON, « Ointment », *The Interpreter's Dictionary* 3, 1962, pp. 593-595 ; E. KUTSCH, *Salbung als Rechtsakt im Alten Testament und im alten Orient*, 1963.

7. J. B. BORD, *L'extrême-onction d'après l'Épître de S. Jacques*, 1923 ; C. RUCH, « Extrême-onction », 1-2 : *Dictionnaire de Théologie catholique* 5/2, 1924, col. 1897-1985 ; G. ELLARD, *Ordination Anointings in the Western Church before 1000 A.D.*, 1933 ; A. CHAVASSE, *Etude sur l'onction des infirmes dans l'église latine du 3^e au 9^e siècle*, 1942 ; PH. HOFMEISTER, *Die heiligen Oele in der morgen- und abendländischen Kirche*, 1948.

8. Jg 9, 8 ; 1 S 9, 16 ; 10, 1 ; 15, 1 et 17 ; 16, 3 et 12 s. ; 2 S 2, 4 ; 3, 39 ; 5, 3 et 17 ; 12, 7 ; 19, 10 ; 1 R 1, 34 et 39 et 45 ; 5, 1 ; 19, 15 ; 2 R 9, 3 et 6 ; Ps 23, 5 ; 45, 8 ; 89, 21.

9. Ps Sal 17-18 ; 1 QS 9, 11 ; Jn 1, 41 ; 4, 25 ; Ac 4, 27.

10. Ex 28, 41 ; 29, 7 et 29 ; 30, 30-33 ; 40, 13 et 16 ; Lv 4, 3 ; 6, 13 ; 7, 36 ; 8, 12 ; Nb 3, 3 ; 35, 25 ; Dn 9, 25 s. ; Si 45, 15.

11. 1 Jn 2, 20 et 27 ; TERTULLIEN, *De baptismo*, 7 ; *id.*, *Ad Scapulam*, 4, 5 ; HIPPOLYTE, *Tradition apostolique*, 21, 6-22, 4.

12. 1 R 19, 16 ; Is 61, 1, cité par Jésus dans Lc 4, 18 ; 1 QM 11, 7 ; *Écrit de Damas* 2, 12.

13. Gn 28, 18 ; 31, 13 ; Ex 29, 36 ; 30, 23-29 ; 37, 29 ; 40, 9 ss. ; Lv 8, 10 s. ; Nb 7, 1 et 10 et 88 ; Za 4, 2 s. et 11 s. ; Dn 9, 24.

f) Cependant l'onction d'huile pour la *guérison des malades* que recommande Jacques (Jc 5, 14) va beaucoup plus loin que celle destinée aux soins des plaies (e). Considérée comme un acte de caractère purement médical, — ce qui est en tout cas une certaine simplification, — cette onction se retrouve également chez les rabbins¹⁴. Mais c'est un tout autre pouvoir qu'exerçaient, d'après Marc, les disciples de Jésus en expulsant les démons et en oignant les malades (Mc 6, 13). D'après le contexte, Jésus leur avait donné expressément pouvoir pour cela (Mc 6, 7). Entre la guérison des malades confiée par Jésus aux apôtres et le service de charité recommandé par son frère aux presbytres envers les malades, l'analogie est claire. C'est à partir de là que s'est développée la pratique ecclésiale de l'onction des malades¹⁵. La signification de cette onction dans l'Antiquité n'était pas la même que celle de « l'extrême-onction » apparue au Moyen Age (g).

g) Une autre évolution dans l'application de l'huile de l'onction est représentée par l'usage, connu dans l'ancienne Egypte et attesté dans le judaïsme par le Mishna, de préparer les *défunts* par une onction à la vie dans l'autre monde¹⁶. Dans le récit de la Passion dans les évangiles, nous trouvons deux allusions à cet usage funéraire ; dans le premier cas celui-ci est anticipé, tandis que dans le deuxième il s'agit de le suppléer. Quand une femme de Béthanie vient oindre Jésus, le Maître explique cet acte comme un préparatif en vue de sa sépulture¹⁷. Il fait comprendre par là que sa passion et sa mort vont le sacrer définitivement Oint d'Israël. Le deuxième jour après sa mort, des femmes sont venues en apportant des huiles parfumées pour suppléer dans la tombe l'onction des défunts qui ne lui avait pas été administrée¹⁸. Elles agissaient suivant les préceptes de la piété populaire, mais Jésus étant

14. Mishna, Shabbat 14, 4 : « Celui qui a mal aux reins ne devra pas le samedi se frotter avec du vin ou du vinaigre, mais avec de l'huile. » De même, Talmud de Babylon, *ibid.* 111 b ; Talmud de Jérusalem, Berachot I, 2, éd. SCHWAB, p. 11 : « On peut pour un malade, est-il dit, faire une compresse de vieux vin, d'huile parfumée et mêlée d'eau. »

15. APHRAATE, *Démonstration*, 23, 3 ; SÉRAPION, *Sacramentarium*, 29 ; INNOCENT Ier, Lettre 25, 8 et 11 ; CYRILLE D'ALEXANDRIE, *De adoratione*, 6 (Migne 68, 472 A) ; VICTOR D'ANTIOCHE, *Catène sur Marc*, 6, 13 ; CÉSAIRE D'ARLES, Sermon 265, 3.

16. Mishna, Shabbat 23, 5 : « Il est permis le samedi d'accomplir tous les travaux nécessaires au mort, l'enduire d'huile », etc.

17. Mt 26, 12/Mc 14, 8 ; Jn 12, 7.

18. Mc 16, 1/Lc 24, 1.

ressuscité, ce rite était devenu sans objet. D'une certaine analogie avec cet usage juif et par un transfert de l'onction chrétienne des malades (ci-dessus sous *f*) aux mourants est née l'onction ultime, l'extrême-onction, attestée seulement au Moyen Age¹⁹.

L'onction des malades recommandée par Jacques (ci-dessus sous *f*) constitue une forme particulière de ces différents types d'onction. Pour bien comprendre son exhortation, il faut tenir compte de toute l'évolution de l'onction dans la Bible, et en particulier de l'analogie avec la consécration des rois, du Messie, des prêtres et des nouveaux baptisés (ci-dessus sous *a* et *b*).

III. LA SIGNIFICATION DE L'ONCTION D'HUILE

D'après Jacques, l'huile employée pour l'onction des malades doit être une huile bénie avec une prière faite au nom du Seigneur (Jc 5, 14).

a) L'huile elle-même

Le contexte dans lequel l'huile apparaît ici est d'un ordre plus élevé que lors du traitement médical des plaies (ci-dessus sous *e*). L'épître de Jacques ayant des rapports manifestes avec les traditions juives et surtout les traditions esséniennes, ce n'est pas sans fondement qu'on peut rappeler ici certaines représentations juives et judéo-chrétiennes selon lesquelles l'huile sainte pourrait bien re-présenter (rendre présente) la vie éternelle.

Le premier signe du monde nouveau apparu après le déluge était un rameau d'olivier (Gn 8, 11). Suivant l'interprétation rabbinique, c'est du paradis que la colombe avait apporté ce rameau (Gn Rabba 33, 20c, 30). Pour la tradition hénochique, apparentée au mouvement de Qumrân, les fleuves du paradis fournissaient de l'huile et du vin (2 Hén 8, 5, Rec. A) et l'arbre de vie était un olivier (*ibid.* Rec. B).

Dans la tradition adamique, de même, l'arbre de vie se présente comme un olivier. Nous avons une description

19. M. FRAEYMAN, « Krankensalbung », *Lexikon für Theologie und Kirche*, 2^e éd., T. 6, 1961, col. 585-591 ; voir col. 588.

émouvante montrant comment Adam, prototype du genre humain enfermé dans le péché et la maladie, aspire après « l'huile de la miséricorde » qui coule de cet arbre (Apocalypse de Moïse, 9, 3), comment son fils Seth s'efforce d'apporter du ciel, pour son père, ce don précieux, que celui-ci ne devra cependant l'obtenir qu'aux derniers jours (13, 1 ss.), et comment les anges ont déposé Adam au troisième ciel en l'oignant avec de l'huile (40, 2). Voici le passage principal de ce texte :

Quant à Seth, il se rendit avec sa mère Eve près du paradis. Là, ils pleurèrent et prièrent Dieu d'envoyer son ange pour leur donner « l'huile de la miséricorde ». Dieu envoya alors son archange Michaël et celui-ci dit à Seth : Ne te fatigue pas à supplier et à prier au sujet de l'arbre dont coule cette huile pour oindre ton père avec celle-ci. Elle ne te sera pas accordée maintenant, mais seulement aux derniers jours. Alors, toute chair, depuis Adam jusqu'à ce grand jour, ressuscitera, tous ceux qui sont un peuple saint. Alors, toutes les délices du paradis leur seront données (Ap de Moïse, 13, 1-3).

Avec des ajouts judéo-chrétiens ou dans un contexte judéo-chrétien, ce thème s'est répandu également dans l'Eglise²⁰.

Des vues semblables sur la signification de l'onction d'huile pourraient bien se trouver à l'origine des propos de Jacques. Un certain parallélisme avec le pain et le vin en tant que sources de vie mérite également d'être pris en considération. On doit surtout se rappeler que dans les pays bibliques, le blé, le vin et l'huile étaient les produits les plus importants de l'agriculture et pouvaient donc passer pour une représentation par excellence de la civilisation et de la vie (Dt 7, 13, etc.).

b) La signification de l'onction

On ne trouve cependant aucune représentation magique ayant trait à l'huile dans l'exhortation de Jacques sur l'onction des malades. Ce n'est pas à l'huile en elle-même qu'on attribue une vertu curative et il n'est pas question de faire de l'huile une matière dotée d'effets miraculeux. Au contraire, Jacques met l'accent sur la prière et sur le

20. *Vie d'Adam et d'Eve*, 36, 2 ; 40, 1 ; 41, 2 ; 42, 2 ; *Evangile de Nicodème* 19. — Cf. Esther M. C. QUINN, *The Quest of Seth for the Oil of Life*, 1962.

nom du Seigneur. Les presbytres n'ont pas à faire autre chose que : 1° prier sur le malade, 2° en l'oignant d'huile, mais ceci, 3°, au nom du Seigneur (Jc 5, 14). Alors, 4°, la prière guérira le malade et, 5°, le Seigneur le relèvera (5, 15a). Tout cela est conçu comme une continuation des guérisons opérées par Jésus. De même que Jésus avait guéri des possédés et d'autres malades, de même il a donné pouvoir à ses apôtres de chasser les mauvais esprits et de guérir les malades ²¹, ce que, selon plusieurs témoignages, ils allaient faire effectivement ²². La force qui émanait de Jésus était, d'après Jacques, également à la disposition des presbytres de l'Eglise. L'huile ne servait pas ici de remède, mais d'illustration de l'action de la grâce divine ²³.

Enfin, dans le contexte donné, guérison signifie quelque chose de plus que le rétablissement de la santé physique. Elle est liée à la rémission des péchés et à l'intercession mutuelle des uns pour les autres (5, 15b-16). Jacques pense à un rétablissement de l'état vital primitif par l'harmonie avec Dieu et la paix dans l'âme, ce qui redonnerait vie au corps malade. Il savait bien, certes, qu'on ne pouvait pas compter toujours sur la disparition de la défaillance physique, puisque peu avant il évoquait l'exemple de Job (5, 11). Mais la guérison spirituelle de l'homme lui semble être une condition préalable de la santé corporelle. C'est sur cet arrière-plan que se place son exhortation sur l'onction d'huile, l'huile étant le symbole de la force de vie du paradis, de l'état primitif.

BO REICKE

(Traduit de l'allemand par P. Demann.)

21. Mt 10, 1/Mc 6, 7/Lc 9, 1.

22. Mc 6, 13/Lc 9, 6 ; Ac 3, 7 ; 5, 12 ; 9, 34 et 40 ; 14, 10 ; 19, 12 ; Rm 15, 18 ; 2 Co 12, 12.

23. F. MUSSNER, *Der Jakobusbrief*, 1964, pp. 218-225 ; B. REICKE, *The Epistles of James, Peter and Jude*, 1964, pp. 59-62 ; J. SAILER, « Jak. 5, 14 f. und die Krankensalbung », *Theologisch-praktische Quartalschrift* 113, 1965, pp. 347-353.